



ASSEMBLÉE
DES FRANÇAIS
DE L'ÉTRANGER

Commission de l'enseignement, des affaires culturelles, de la francophonie et de l'audiovisuel extérieur

43^e session de l'Assemblée des Français de l'étranger

Octobre 2025- Paris



Ordre du jour de la commission

43e session

Thème 1 : Francophonie et réseau culturel

- Assemblée parlementaire de la Francophonie : APF
- Fondation des Alliances Françaises
- Développement des activités des réseaux culturels du MEAE
- Institut Français

Thème 2 : Enseignement

- Organisations syndicales
- FAPEE
- Palmes du réseau de l'enseignement français de l'étranger
- Réseau AEFE

Budget

Répartition de ses moyens

Évaluation de sa qualité d'enseignement

La gestion de ses ressources humaines



Francophonie et réseau culturel

Restitution des travaux de la
Commission enseignement, des affaires culturelles,
de la francophonie et de l'audiovisuel extérieur



Audition



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Madame la députée Amélia Lakrafi	Déléguée générale de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	APF - MAE

Assemblée parlementaire de la Francophonie APF

Historique

créée en 1967 à l'initiative de Léopold Sédar Senghor et confortée par le soutien de Habib Bourguiba.

L'AFP est un organisme consultatif de l'OIF
(L'organisation internationale de la Francophonie)





Objectifs et missions

L'APF œuvre pour :



- La promotion du français et du dialogue des cultures
- Le renforcement des institutions démocratiques
- La coopération interparlementaire
- La défense des droits humains et de la liberté d'expression
- La valorisation de la francophonie numérique





Composition et fonctionnement

Un fonctionnement parlementaire



6 instances

- **4 commissions permanentes :**
 - affaires économiques/sociales et environnementales
 - affaires parlementaires
 - éducation/culture/communication
 - politique

Chaque commission se réunit **deux fois par an**, dans un pays hôte proposé par un parlement membre.

- **Le réseau des femmes parlementaires**
- **Un réseau des jeunes parlementaires**



Financement

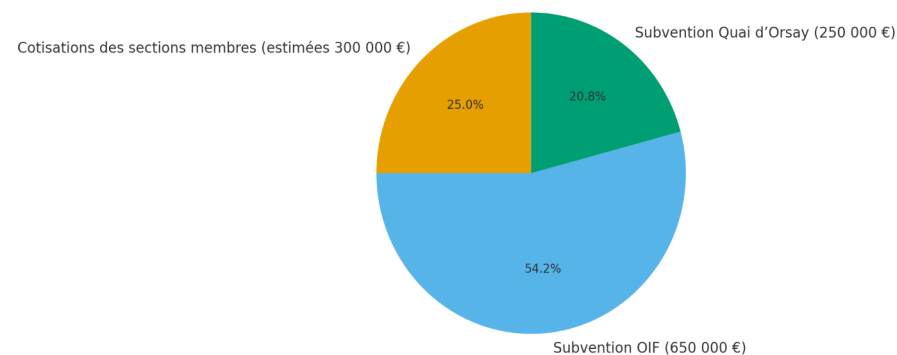
Le budget annuel de l'APF est d'environ 1 M€ en fond de réserve.

L'APF est financée par :

- Les cotisations des sections membres (de 15 000 € par section à plusieurs dizaines de milliers d'€)
- Une subvention de l'OIF (environ 650 000 € en 2024)
- Une subvention du Quai d'Orsay (250 000 €, récemment réduite de moitié, baisse compensée par une hausse de la contribution de la RDC)



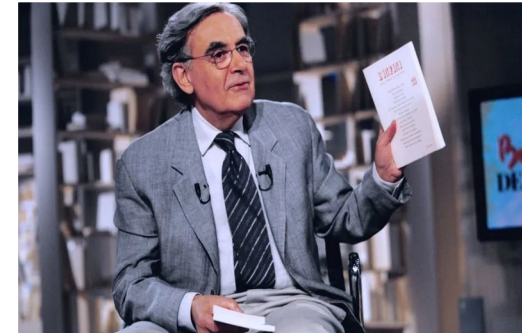
Répartition des ressources financières (2024)





Actions et réalisations

- Prix littéraires:
 - Prix Senghor-Césaire
 - Prix Bernard Pivot
- Éducation et formation
- Séminaires "jeunes formation"
- Partenariats
- Concours d'éloquence
- Participation à la semaine de la Francophonie / semaine du 20 mars
- Diplomatie parlementaire : missions d'observation électorale, appui à la reconstruction institutionnelle, accompagnement législatif





Perspectives

- promotion des maisons d'édition
- rapprochement avec les parlementaires
- labels et des partenariats



Réunion de bureau
(Paris 2025)



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
M Marc CERDAN	Secrétaire Général	Fondation des Alliances Françaises

Le réseau des Alliances Françaises est présent dans **135 pays** avec **829 Alliances Françaises**..

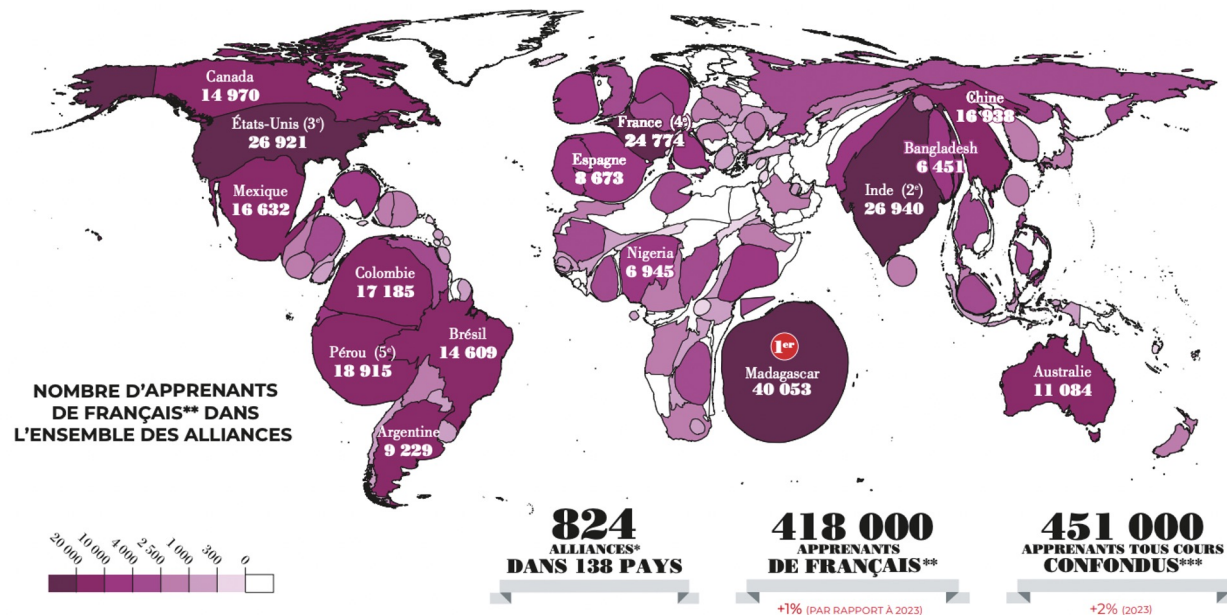
L'Alliance Française a pour missions de :

- Proposer des cours de français, en France et dans le monde, à tous les publics,
- Mieux faire connaître la culture française et les cultures francophones, dans toutes les dimensions,
- Favoriser la diversité culturelle en mettant en valeur toutes les cultures.

Audition



L

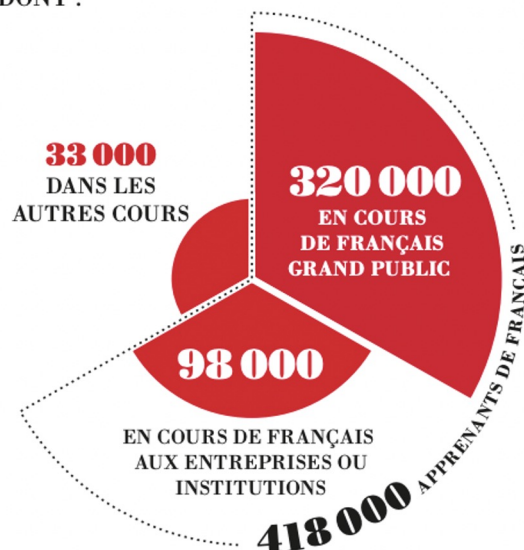




451 000 APPRENANTS*
DES ALLIANCES FRANÇAISES

+2% (2023)

DONT :



14 300
COLLABORATEURS

+9,7% (2023)



DONT
8 700
ENSEIGNANTS

+3,3% (2023)



221 000
CANDIDATS
AUX EXAMENS

+8% (2023)

DANS **503**
ALLIANCES FRANÇAISES
CERTIFIANTES

22 millions

D'HEURES DE COURS***
VENDUES AU TOTAL

+3% (2023)



811 000

INSCRIPTIONS AUX COURS
DE FRANÇAIS****

+5% (2023)



230 millions
D'EUROS DE CHIFFRE
D'AFFAIRES**

+9,5% (2023)

PARMI LES ALLIANCES AYANT RÉPONDU
AU QUESTIONNAIRE,

678 ALLIANCES
ENSEIGNANTES



78 ALLIANCES
NON ENSEIGNANTES



Audition



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Clarisse GERARDIN	Sous-directrice de la langue française et de l'éducation	MEAE
M Pascal LEMAIRE	Sous-directeur du réseau de coopération et d'action culturelle	MEAE

Langue française et de l'éducation (Mme Gérardin)

1. Rôle d'observateur = Suivi du développement du réseau AEFE (sous la tutelle du réseau AEFE) et des FLAM
1. **Rôle principal** = Coopération éducative dans le domaine francophone (maternelle à baccalauréat) : **label France Éducation**
 - action menée = formation des enseignants locaux dans les pays francophones, au FLE notamment 700 établissements, 200 000 élèves en 20 ans
 - conditions d'obtention: +20% des cours enseignés en français, professeurs avec un niveau B2
 - difficultés, d'où l'existence de labels intermédiaires (transition vers label France Éducation)





Langue française et de l'éducation (suite)

Le Sommet de la Francophonie

- Constat : 340M de francophones, <100M de Français natifs. 240M d'apprenants avec besoin de professeurs formés et fidélisés (grandes difficultés en Afrique)
- Enjeu majeur : amélioration de la formation des professeurs de français
- Réponse apportée **en Sep25 : ouverture collège International de Villers-Côtterets**
 - Filière d'enseignants chercheurs (17 pays)
 - Filière des cadres éducatifs francophones - But = rendre la profession attractive



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*





Réseau de la coopération et d'action culturelle, l'union de 2 réseaux historiques : les alliances françaises et les instituts français (M.Lemaire)

Instituts français : 270 implantations. État propriétaire de 27 emprises, valorisation de 434M€; 180 000 apprenants

Alliances françaises : env. 830 dont env. 380 conventionnés ; 300 000 apprenants



IF New Delhi



IF Gabon



AF de Bangkok



AF de Lima



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Enjeux

- Un réseau mondial en concurrence
- Le modèle économique des IF à repenser : effet de ciseaux (hausse coûts fixes, baisse recettes, dont subvention publique, drastique entre 2014-2017, stable depuis).
> Redéployer (zones peu d'apprenants vers zones stratégiques), augmenter ressources externes et cofinancements

1	États-Unis	600 American centers/corners - 140 pays
2	Chine	525 instituts Confucius - 140 pays
3	France	482 (IF + Alliances conventionnées) - 170 pays
4	RU	200 British councils - 110 pays
5	Allemagne	151 Goethe Institut - 98 pays
6	Espagne	99 instituts Cervantes - 55 pays
7	Turquie	84 instituts Yunus Emre - 66 pays



Audition

INSTITUT
FRANÇAIS

INTRVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Eva NGUYEN BINH	Présidente	Institut Français
M Hugues GHENASSIA DE FERRAN	Directeur général délégué	Institut Français

- Réorganisation interne de l'Institut Français
- Projet immobilier de l'IF
- Repenser les méthodes de travail
- Modernisation des outils
- Grands projets : ICC Immersion, Métiers d'art, France/Afrique, Europe





Enseignement

Restitution des travaux de la
Commission enseignement, des affaires culturelles,
de la francophonie et de l'audiovisuel extérieur



Audition Organisations syndicales

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
M Patrick SOLDAT	Secrétaire national	SNES Education
M Sébastien VILLE	Représentant syndical	FSU
Mme Clémence CHAUDIN	Représentante syndicale	FSU-SNUipp
M Alain SCHNEIDER	Représentant syndical, ancien SG	CFDT Education Monde
M Frédéric COSTE	Secrétaire National, Trésorier	CFDT Education Monde
Mme Karine BORR	Secrétaire Nationale	CFDT Education Monde
Mme Anne BOULANGER	Secrétaire Nationale	CFDT Education Monde
M Djamel SOUIAH	Secrétaire Général	UNSA Education hors de France





Audition Organisations syndicales

C'est la 2^{ème} fois lors de cette mandature que nous recevons l'ensemble des organisations syndicales dans une période dans laquelle l'AEFE traverse une crise profonde.

Nous avons évoqué 5 points :

- **Part patronale des pensions civiles et son financement**
- **Statut des établissements**
- **Développement du réseau et Cap 2030**
- **État du dialogue avec l'AEFE**
- **Mixité sociale dans les établissements scolaires**



Audition Organisations syndicales

1) Part patronale des pensions civiles :

FSU, CFDT, UNSA convergent pour demander le transfert de la part patronale au ministère de l'Éducation nationale, comme c'était le cas avant 2009, en soulignant que l'impact serait marginal à l'échelle du budget de l'Éducation nationale mais décisif pour l'AEFE.

1) Statut des établissements :

Reconnaître la spécificité et renforcer le soutien aux conventionnés (stabilisation des postes, mécanismes d'alerte). Ne pas aligner mécaniquement les EGD sur des logiques concurrentielles de partenaires

1) Développement du réseau et CAP 2030 :

FSU/UNSA/CFDT : demander un arrêt immédiat ou un moratoire pour chiffrer le coût réel, réallouer aux missions cœur du service public (pédagogie, accompagnement, soutien aux conventionnés).

1) État du dialogue avec l'AEFE :

Associer systématiquement OS, parents d'élèves aux travaux de la réforme AEFE

1) Mixité sociale dans les établissements scolaires :

Recalibrage technique des bourses (indices, barèmes, critères d'attribution...)
Campagne d'information active auprès des familles françaises ;



Audition



INTERVENANS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
M Brice BULOT	Président	FAPEE
Mme Melissa NACHTIGAL	Déléguée Générale	FAPEE



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements
d'enseignement français à l'étranger

Fédération **INDÉPENDANTE**
dédiée aux associations de parents d'élèves
de l'enseignement français à l'étranger

**MISE EN RÉSEAU, INFORMATION,
CONSEIL et SOUTIEN**

*pour les associations
gestionnaires et
non gestionnaires*

**PARTOUT DANS LE MONDE, POUR
TOUS LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS,**

*compétente sur toutes
les problématiques de l'EFE*

**EXPERTISE et
CONNAISSANCE
APPROFONDIE**

*des spécificités du réseau
interlocuteur et force de
proposition reconnus*

**BUREAU ÉLU
ET ADMINISTRATEURS**
des parents experts et engagés

UNE RÉFÉRENTE HANDICAP

UN BUREAU DÉDIÉ À PARIS

PARTICIPATION ACTIVE

*aux conseils d'administration
de l'AEFE, de l'ANEFE et de
la MLF, à la commission
nationale des bourses et à
l'OBEP*



Audition



Pistes de réflexion dans la cadre du projet de réforme de l'AEFE :

- création d'un statut unique pour le personnel enseignant.
- Double tutelle MEN et MEAE : Prise en charge de la pension civile par le MEN
- Participer au groupe de travail pour réformer les instructions des bourses scolaires et AESH afin que les familles du réseau puissent mieux en bénéficier
- Inquiétude face à la baisse notable et constante du nombre de boursiers et son impact sur la mixité sociale au sein des établissements



ASSEMBLÉE
DES FRANÇAIS
DE L'ÉTRANGER

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Samantha CAZEBONNE	Sénatrice et créatrice des Palmes	Les Palmes du réseau de l'Enseignement Français de l'Etranger

Audition



PALMES DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER





Audition



Trois objectifs :

- **Faire mieux connaître et reconnaître l'enseignement français à l'étranger** auprès de la France, de ses élus, de ses institutions et de nos concitoyens pour mieux le préserver ;
- **Rendre hommage à l'investissement** de celles et ceux qui, chaque jour, démontrent dans nos écoles une qualité et un savoir-faire admirables ;
- **Partager, mutualiser et s'enrichir** de l'expérience et du savoir-faire de toutes ces magnifiques initiatives, en créant des synergies bénéfiques pour tous.

7 palmes :

- **La Palme de l'action Culturelle**
- **La Palme de de l'action innovante**
- **La Palme de l'engagement associatif**
- **La Palme de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations**
- **La Palme de de la promotion linguistique**
- **La Palme du parcours Avenir**
- **La Palme de l'ouverture sur le pays d'accueil**

Des prix non dotés mais qui offrent une visibilité garantie des projets grâce aux partenaires média comme les médias numériques des Français de l'étranger, France Médias Monde, ou encore TV5 Monde.

L'organisation des Palmes de l'EFE est gérée par l'association RéflexeS, entièrement financée par les partenaires et menée à bien grâce à l'investissement de nombreux bénévoles.

Enjeu:

- Un franc succès pour la 1ère édition, l'enjeu est désormais de pérenniser cette initiative pour l'inscrire dans la durée. PROCHAINE ÉDITION 5 mars 2026



Audition conjointe avec la commission des finances

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Claudia SCHERER EFFOSSE	Directrice Générale	AEFE
Mme Anne BETRANCOURT	DAF	AEFE
Mme Vanessa LEGLISE	Conseillère aux relations institutionnelles	AEFE

Présentation et exécution du budget de l'AEFE

a) Programme 185 : -34,6 (SCSP) (445/410)
Programme 151 : -6 (107/105)

a) ressources propres : +3,4%
pension civile : +10
ressources humaines : -65 ETPT (2 prochaines années - 100 ETPT)

a) solde budgétaire BR1 : -78 (trésorerie : 300)

a) budget 2025 : 1,69



Audition



2021

234

2025

254

PRRD
PFC

53

59

181

195



Subventions versus recettes propres

SBV

RP

2016

55%

45%

2020

49%

51%

2025

53%

47%

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Prévisions d'effectifs (ETPT)

	2024	BR1 2025
exp / D1 / D2		
	887	
	906	
rés. / D3		
	4956	4582
siège		
	224	
	242	
EGD (droit local)		4535
		4854
Total		
	10441	10584

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



	Masse salariale civile	dont pension
--	---------------------------	--------------

2016	761 169	
------	------------	--

2021	558 165	
------	------------	--

2025	892 187	
------	------------	--

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CA 2025 : 1 169 MEUR
dont masse salariale globale : 892 MEUR ? (à confirmer)
dont détachés : 640 MEUR ? (à confirmer)



Audition



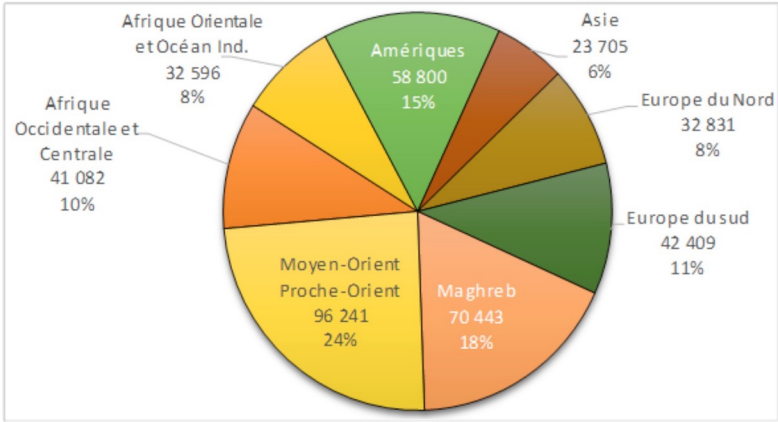
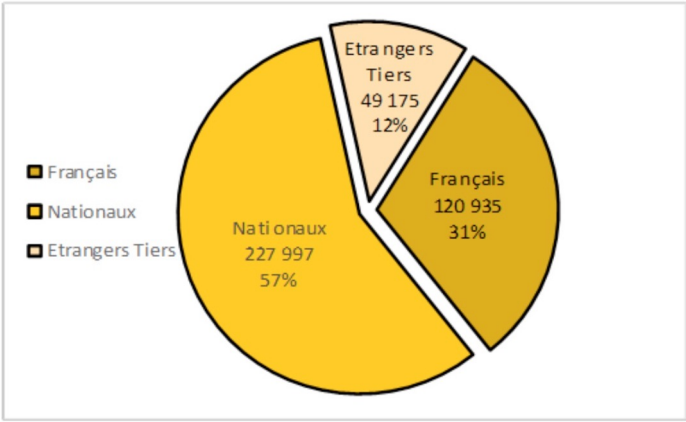
INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Claudia SCHERER EFFOSSE	Directrice Générale	AEFE
Mme Anne BETRANCOURT	DAF	AEFE
Mme Vanessa LEGLISE	Conseillère aux relations institutionnelles	AEFE

Répartition des moyens Financiers dans les établissements de l'AEFE

Source : CCGDS - SID

Évolution du nombre d'élèves depuis 2018 . +/-400'000

élèves	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Français	125 076	125 440	119 247	119 371	120 131	120 681	120 935
Nationaux	188 379	199 680	206 565	213 103	220 496	223 167	227 997
Etrangers Tiers	42 479	43 564	42 177	44 421	46 966	48 455	49 175
TOTAL	355 934	368 684	367 989	376 895	387 593	392 303	398 107
<i>Evol.</i>		<i>+3,6%</i>	<i>-0,2%</i>	<i>+2,4%</i>	<i>+2,8%</i>	<i>+1,2%</i>	<i>+1,5%</i>





Répartition des moyens Financiers dans les établissements de l'AEFE

Droits de Scolarité (DS) dans les différents Secteurs Géographiques

Secteur Géographique	Statut	Effectifs 24-25	Total DS 24-25	DS Moyen par élève
Afrique occidentale et centrale	Conventionné	12 983	58 559 771	4 510 €
	Gestion Directe	3 843	16 670 785	4 338 €
Total Afrique occidentale et centrale		16 826	75 230 556	4 471 €
Afrique Orientale et océan ind.	Conventionné	18 743	84 945 745	4 532 €
	Gestion Directe	2 585	8 445 383	3 267 €
Total Afrique Orientale et océan ind.		21 328	93 391 128	4 379 €
Amériques	Conventionné	34 947	238 580 786	6 827 €
	Gestion Directe	1 338	7 035 327	5 258 €
Total Amériques		36 285	245 616 113	6 769 €
Asie	Conventionné	13 811	144 922 247	10 493 €
	Gestion Directe	3 579	26 159 073	7 309 €
Total Asie		17 390	171 081 320	9 838 €
Europe du nord	Conventionné	7 760	38 918 573	5 015 €
	Gestion Directe	16 199	112 543 048	6 948 €
Total Europe du nord		23 959	151 461 621	6 322 €
Europe du sud	Conventionné	10 569	68 093 820	6 443 €
	Gestion Directe	14 764	92 998 727	6 299 €
Total Europe du sud		25 333	161 092 547	6 359 €
Total Maghreb	Gestion Directe	27 860	113 730 676	4 082 €
Moyen-Orient Proche-Orient	Conventionné	15 598	90 303 740	5 789 €
	Gestion Directe	3 801	30 009 572	7 895 €
Total Moyen-Orient Proche-Orient		19 399	120 313 312	6 202 €
Total Monde		188 380	1 131 917 273	6 009 €

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Répartition des moyens Financiers dans les établissements de l'AEFE

Répartitions des personnels dans les différents Secteurs Géographiques

Personnels en 2024 Statut														
Secteur	D1 / D2		Total D1 / D2	D3		Total D3	E		Total E	R		Total R	Total général	
	H	F		H	F		H	F		H	F			
AMER	31	45	76	191	239	430	44	41	85	166	125	291	882	
ASIE	16	18	34	102	113	215	31	18	49	84	66	150	448	
EUROPE SUD	28	22	50	80	112	192	28	23	51	215	344	559	852	
EUROPE NORD	17	31	48	76	147	223	33	24	57	216	350	566	894	
AOOI	25	30	55	158	193	351	33	30	63	76	90	166	635	
MAGHREB	27	22	49	169	212	381	33	33	66	179	249	428	924	
AOC	20	20	40	138	184	322	38	28	66	44	101	145	573	
MOPO	32	18	50	58	106	164	32	29	61	40	43	83	358	
Total général	196	206	402	972	1306	2 278	272	226	498	1 020	1 368	2 388	5 566	

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

D1 Personnel Administratif d'encadrement - D2 Personnel de Formation
D3 Personnel Enseignant Détaché (Contrats: 2 x 3 ans)
E Expats (anciens contrats) - R Résidents

- Hors Personnel non-résident (Droit Local) notamment dans les Établissements Partenaires



Audition



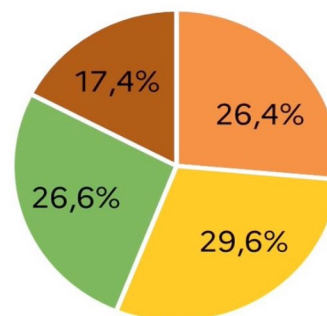
INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Claudia SCHERER EFFOSSE	Directrice générale	AEFE
Mme Rozenn LE GUENNEC	Directrice de l'enseignement, l'orientation et la formation	AEFE
Mme Vanessa LEGLISE	Conseillère aux relations institutionnelles	AEFE

Évaluation de la qualité de l'enseignement dans les établissements de l'AEFE

Un taux de réussite au Bac général dans le réseau supérieur de 2 % à celui du territoire national.

Baccalauréat

98,3% de réussite



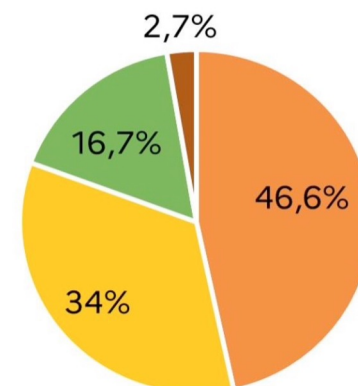
À titre d'exemple
En France:
28% Sans mentions

24% Bien

■ Mention très bien ■ Mention bien ■ Mention assez bien ■ Sans mention

BFI

98,7% de réussite





Le Bac Français International, en développement dans le réseau

Le Bac Français International bi, tri ou quadrilingue comme parcours d'excellence en développement: 155 BFI en 2025, et 20 nouvelles demandes pour 2026-27.

Le BFI est très attractif pour des formations d'ingénieurs, Architecture, Sciences Po et les classes de préparation des grandes écoles.

répartition par type de formation	BFI : non	BFI : oui	différentiel	commentaires
BUT	4,6%	1,1%	3,4%	BFI<non BFI
BTS - BTSA - DTS - DMA	2,8%	0,2%	2,6%	BFI<non BFI
Ecoles de commerce	10,3%	8,0%	2,3%	BFI<non BFI
Autres (MAN, DCG, ...)	0,7%	0,0%	0,7%	BFI<non BFI
Secteur sanitaire et social	0,3%	0,0%	0,3%	BFI<non BFI
L1 - CUPGE - DEUST - DU	60,5%	60,2%	0,3%	BFI<non BFI
Ecoles supérieures d'art	0,8%	0,5%	0,3%	BFI<non BFI
Ecoles nationales vétérinaires	0,1%	0,0%	0,1%	BFI<non BFI
Ecoles d'architecture	1,2%	2,3%	-1,1%	BFI>non BFI
Formations d'ingénieurs	10,7%	12,1%	-1,4%	BFI>non BFI
Concours Sciences Po	0,7%	4,3%	-3,6%	BFI>non BFI
CPGE - CPES	7,5%	11,3%	-3,8%	BFI>non BFI

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Devenir des élèves post - Bac: l'enseignement supérieur en France en tête

Taux d'attractivité de la France comme destination pour les études supérieures

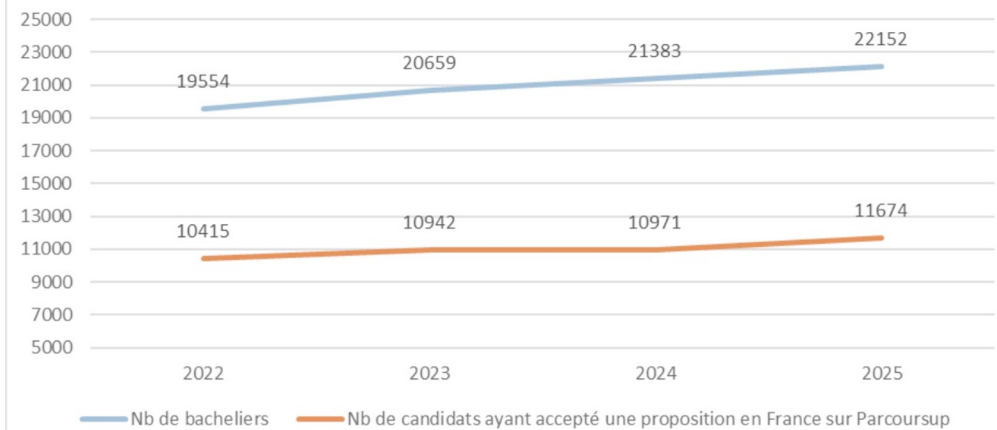
-Global: 53% (Français:63% ;autres nationalités: 48 %)

(entre 9 et 12% restent étudier dans leur pays de résidence)

AEFE offre un accompagnement renforcé pour l'orientation et Parcoursup :
73% ouvrent des dossiers, non défavorisé sur Parcoursup car non rattachés à une académie

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Evolution du nb de bacheliers et du nb de candidats ayant
accepté définitivement une proposition vers l'ESF sur
Parcoursup





Orientation post-Bac en France des élèves AEFE

- Majorité des élèves (61%) s'orientent vers la Licence en université, avec beaucoup de doubles licences
- 11% en écoles d'ingénierie, en particulier celles qui ont des classes préparatoires intégrées (en hausse)
- 10% en écoles de commerce (stable)
- 8% en classes préparatoires aux grandes écoles (soit le double qu'en France): 61% en filières scientifiques 28% économie, 11% littéraires

Le BFI est très attractif pour des formations d'ingénieurs, Architecture, Sciences Po et les classes de préparation des grandes écoles.

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Audition



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Mme Claudia SCHERER EFFOSSE	Directrice Générale	AEFE
Mme Alain HOUILLE	DRH	AEFE
Mme Vanessa LEGLISE	Conseillère aux relations institutionnelles	AEFE

La gestion des ressources humaines dans les établissements de l'AEFE

L'AEFE gère trois catégories :

- D1/D2: les expatriés, fonctionnaires détachés par l'État pour des missions de direction, d'encadrement ou d'expertise
- D3: les résidents, enseignants ou personnels d'éducation également détachés mais recrutés localement par les établissements
- Contrat local: les recrutés locaux, employés selon le droit du pays d'accueil.



La politique RH de l'AEFE vise à garantir la qualité du service public de l'enseignement français à l'étranger, tout en favorisant la mobilité, la formation et la cohésion de ses personnels.

Mission

1. Présentation de la DRH Nantes → Gère les délégués du réseau SIRH

- 5,5 % des administrés gérés par le réseau
Expats ou accrédités (ETP?)
- Bureau des voyages et missions (30 pays)
- "Pôle de recherche" (pour les nouvelles candidatures)
- Prise en charge (indemnités du dip de résidence)
ICR

2. Bureau de la carrière administrative → Avancement / Apt d'échelon 28 agents + (1 200 à 1 300 dossiers traités par agent) congés de maladie / mise en dispo

3. Bureau conseil, appui et dialogue social (CADS) → Gère les litiges, les démissions, → les campagnes collectives + dialogue social (avancement, hors barème, réexamen du planning de la démission) → on s'appuie sur la lettre de démission, le plan d'accompagnement

Évolution des effectifs : -10 %



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Constat : l'AEFE ne parvient pas à maîtriser ses charges de personnel qui représentent 80% de ses dépenses de fonctionnement (698 MEUR par an).

Alors que les effectifs d'enseignants détachés diminuent, les charges continuent d'augmenter à un rythme supérieur à l'inflation en raison de la revalorisation du point d'indice, de l'augmentation des charges de retraite (CAS pensions civiles : 78,9%), mais aussi de l'alourdissement des charges annexes (ISVL, majoration familiale, complément familial, voyages et déménagements des nouveaux statuts D2 au lieu de R).



RÉSOLUTION ENS.N°01/10/2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	COMMISSION	PLÉNIÈRE
ENS. n°01/10/2025	réforme de l'AEFE	POUR : UNANIMITÉ	POUR :
		CONTRE :	CONTRE :

Objet : Participation des conseillères et conseillers de l'Assemblée des Français de l'Étranger au groupe de travail sur le projet de réforme de l'AEFE

VU

La CIRCULAIRE n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE ;

CONSIDERANT

Les conseillers de l'Assemblée des Français de l'Étranger peuvent être consultés sur toute question concernant les Français établis dans leur circonscription et notamment sur les questions relatives à l'enseignement français à l'étranger.

DEMANDE

Que les conseillers de l'Assemblée des Français de l'Étranger participent au groupe de travail sur le projet de réforme de l'AEFE.



RÉSOLUTION ENS.N°02/10/2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	COMMISSION	PLÉNIÈRE
ENS. n°02/10/2025	Bourses Scolaires	POUR : 10	POUR : 27
		CONTRE : 1	CONTRE : 24 Abstention : 1

Objet : Actualisation et révision des paramètres de calcul des bourses scolaires

VU

- La section du code de l'éducation nationale relative aux bourses scolaires pour l'enseignement français à l'étranger et notamment les articles D531-45 à D531-51 ;
- Les instructions de l'AEFE sur les bourses scolaires en vigueur pour l'année 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT

- Les frais de scolarité ont augmenté de 20,9% entre 2017/2018 et 2024/2025 ;
- Le nombre de familles bénéficiant de bourses scolaires a diminué de 30,9% passant de 25 498 en 2019 à environ 17 610 à la rentrée de 2025 (selon la DG de l'AEFE) ;
- La dernière actualisation de la valeur du quotient maximum ou « Qmax » paramètre clé du calcul des bourses scolaires date de 2018, quand elle a été portée de 21 000 euros à 23 000 euros ;

DEMANDE

- L'actualisation des valeurs
 - o du quotient maximum (Qmax) pour le porter à 28 000 euros,
 - o du quotient minimum (Qmin) pour le porter à 4 000 euros, pour rétablir le rapport initial de 1 à 7 entre Qmin et Qmax ;
- La non prise en compte de la résidence principale dans le patrimoine immobilier pouvant exclure de l'attribution des bourses scolaires ;
- La prise en compte d'une demi-part supplémentaire par personne en situation de handicap vivant au foyer du demandeur selon les critères applicables à l'impôt sur les revenus des personnes physiques ;
- La non prise en compte dans le calcul du patrimoine mobilier pouvant exclure des bourses de la valeur des plans d'épargne retraite par capitalisation conformément à la réglementation du pays de résidence ;
- La possibilité de déduire, pour le calcul du revenu disponible et du quotient, les charges liées aux enfants étudiants en France, sur la base de justificatifs probants.



RÉSOLUTION ENS.N°03/10/2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	COMMISSION	PLÉNIÈRE
ENS. n°03/10/2025	INE et suivi des cohortes	POUR : 13	POUR : unanimité
		CONTRE :	CONTRE :

RESOLUTION COMMISSION ENS/N°3/10.2025

Destinataire : AEFE

Objet : suivi des cohortes élèves de l'EFE

VU

L'arrêté du 10 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 22 septembre 1995 portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif au pilotage et à la gestion des élèves du second degré portant sur les trois niveaux : établissement, académique, administration centrale,

CONSIDERANT QUE

Chaque enfant, élève de l'EFE, reçoit un identifiant national étudiant – INE au moment où il est scolarisé dans un établissement du réseau AEFE.

Ce numéro INE est obligatoire pour s'inscrire et envoyer ses vœux sur Parcoursup.

Ce numéro INE est inscrit dans le "répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis".

Ce numéro INE permet de faciliter le suivi et la gestion du dossier scolaire des élèves tout au long de leurs études.

DEMANDE : L'obtention du suivi des cohortes des élèves comme le fait le ministère de l'éducation nationale en lien avec l'orientation puis à l'obtention de diplômes à BAC+3 et BAC+6